

## DRÔME ET ARDÈCHE

ROMANS-SUR-ISÈRE

# Attentat du 4 avril 2020 : le suspect pourra-t-il être jugé ?

**Les avocats d'Abdallah Ahmed-Osman, le réfugié soudanais soupçonné d'avoir commis l'attentat du 4 avril 2020 à Romans-sur-Isère, ont déposé, lundi 13 juin, une demande de contre-expertise psychiatrique auprès du juge antiterroriste.**

Abdallah Ahmed-Osman est-il accessible à une sanction pénale ? Autrement dit, sera-t-il jugé devant la cour d'assises spéciale de Paris ? Deux mois après le retour du réfugié soudanais de 35 ans à Romans-sur-Isère pour les besoins de la reconstitution judiciaire de l'attentat terroriste du 4 avril 2020, M<sup>e</sup> Dimitri Grémont et M<sup>e</sup> Antoine Ory, ses avocats, viennent de déposer une demande de contre-expertise psychiatrique, apprend *Le Dauphiné libéré*.

Quatre jours après l'attaque au couteau qui avait fait deux morts et cinq blessés, Abdallah Ahmed-Osman était mis en examen, le 8 avril 2020, pour assassinats et tentatives d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste.



Le 12 avril dernier, Abdallah Ahmed-Osman était de retour à Romans-sur-Isère pour les besoins de la reconstitution judiciaire de l'attentat terroriste du 4 avril 2020. Archives photo Le DL/Fabrice HÉBRARD

Les résultats de la première expertise psychiatrique, réalisée le 27 novembre 2020, avaient conclu à une altération du discernement du terroriste présumé au moment des faits, précisant donc qu'il est accessible à une sanction pénale. L'examen avait révélé une fragilité psychologique supportant mal l'isolement. Les experts avaient évoqué un « délire persécutif essentiellement hallucinatoire ».

## Une altération du discernement selon la première expertise

Lors d'un interrogatoire mené par le juge antiterroriste en février 2021, le mis en examen avait évoqué s'être senti persécuté le 4 avril 2020 et encore ne pas avoir le souvenir précis des faits. Une position qu'il a également adoptée lors de la reconstitution du 12 avril dernier.

M<sup>e</sup> Dimitri Grémont, avocat d'Abdallah Ahmed-Osman, a justifié la demande de ce nouvel examen formulée ce lundi 13 juin auprès du juge antiterroriste en charge de l'affaire. « La première expertise n'exposant pas les raisons pour lesquelles seule l'altération du discernement est retenue alors que la crise de paranoïa de mon client au moment des faits est établie, une contre-expertise s'imposait » Son con-

frère, M<sup>e</sup> Antoine Ory de préciser : « Ce n'est pas parce qu'il y a un semblant de rationalité que l'on doit exclure, de fait, l'abolition du discernement »

M<sup>e</sup> Guillaume Fort, avocat de parties civiles, a tenu à réagir : « Les conclusions de l'expert psychiatre viennent confirmer les déclarations de l'ensemble des victimes de cet attentat. Nous ne sommes pas confrontés à un acte de folie, mais bel et bien à une volonté de semer la terreur et la désolation dans la vie des personnes qui ont eu le malheur de croiser son chemin ce 4 avril 2020 et de leurs proches. »

Thomas ZIMMERMANN

Selon l'article 122-1 du Code pénal : « N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes ». En revanche, « la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant altéré son discernement ou entravé le contrôle de ses actes demeure punissable ».

DRÔME ET ARDÈCHE

## Les deux départements en vigilance orange canicule

La Drôme et l'Ardèche sont placés en vigilance orange canicule depuis mercredi 15 juin.

Dans la Drôme, déjà touchée par un phénomène de sécheresse précoce depuis plusieurs semaines, les températures maximales prévues ce jeudi 16 juin atteindront 37° à 38° dans le sud, et 36° à 37° dans le nord. La journée du vendredi 17 juin connaîtra une vague de chaleur encore plus importante : les maximales seront de l'ordre de 37°C à 39°C en plaine et jusqu'à 40°C à l'abri, localement. Le sud de la vallée du Rhône connaîtra des températures nocturnes allant de 24 à 26°C. Dans le reste du département, elles atteindront 20°C à 22°C. Le pic de chaleur devrait perdurer jusqu'à samedi, avec des maximales en légère baisse comprises entre 37° et 39° et des températures minimales qui devraient atteindre 17° à 20°.

Les températures devraient fléchir à partir de samedi en soirée.

En Ardèche, la chaleur va s'accroître en fin de semaine pour atteindre 36°C à 40°C dès ce jeudi, et ne descendra pas en dessous de 20°C et 25°C. La préfecture annonce des températures allant de 36 à 38° dans la vallée du Rhône et jusqu'à 40° à Aubenas et Vallon-Pont-d'Arc, tout en ne baissant que jusqu'entre 18 et 20°. Le thermomètre grimpera encore d'un ou deux degrés le lendemain, ne descendant qu'entre 21 et 25°, avant de se stabiliser entre 36 et 38° samedi 18 juin.

Les préfectures recommandent aux habitants de boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif, de ne pas boire d'alcool et de se rafraîchir plusieurs fois par jour.

En cas de problème de santé, il faut contacter le 15.

LA BAUME-DE-TRANSIT

## Une victime désincarcérée après un accident de voiture



L'accident s'est produit sur la RD 117. Photo Le DL/Jean-Paul FLIS

Les sapeurs-pompiers ont été alertés vers 15 h 30, mercredi 15 juin. Un accident venait de se produire sur la route départementale 117, au croisement du chemin de Rossignol à La Baume-de-Transit (Sud Drôme). Le conducteur roulait en direction de Saint-Turquois, un hameau situé à environ 1,5 kilomètre de La Baume-de-Transit. La victime, un homme âgé d'une quarantaine d'années, était bloquée dans son véhicule. Les sapeurs-pompiers des trois centres de secours mobilisés (Suze-la-Rousse, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Pierrelatte), ont dû procéder à une opération de désincarcération afin de prendre en charge la victime qui était consciente. Elle a été évacuée à l'hôpital. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

DIE

## Une voiture prend feu : pas de blessé

Ce mercredi 15 juin, un véhicule a pris feu sur la place Jules-Plan à Die (Drôme). Le panache de fumée était visible de loin. L'incendie s'est déclaré alors que le propriétaire du véhicule était au volant. Il a été tenté d'éteindre le feu avec des extincteurs, en vain à cause de la chaleur et de l'intensité des flammes. On ne déplore que la destruction du véhicule, la dégradation du goudron et de quelques véhicules et vélos garés à proximité. Les pompiers, rapidement sur place, ont maîtrisé rapidement le sinistre. La police municipale et la gendarmerie de Die ont sécurisé les lieux et procédé aux constatations d'usage.



Un incendie a détruit un véhicule place Jules-Plan à Die. Photo Le DL/Frédéric GARCIA

SAINT-AGRÈVE

## La foudre à l'origine d'un feu de végétation

Les sapeurs-pompiers ardéchois ont été alertés, vers 12 h 30 mercredi 15 juin, pour un départ de feu de végétation après le passage d'un orage dans le secteur de Saint-Agrève, dans le Nord Ardèche. La foudre est à l'origine du sinistre. L'action des huit soldats du feu a permis de rapidement stopper la propagation du sinistre, qui a brûlé environ 600 m<sup>2</sup> de végétation.



Les pompiers ont pu stopper la propagation du sinistre. Photo Le DL/Catherine GUILLOT

AUBENAS

# Six voitures ont brûlé près de l'atelier de la concession Renault

Un mégot jeté par un automobiliste ? C'était la thèse imaginée mercredi 15 juin au soir, dans la grande zone commerciale d'Aubenas, pour expliquer le sinistre. L'atelier de la concession Renault, situé en bordure de route, était jusqu'ici en partie cachée par une haie d'arbres tout au long du chemin des Côtes de Baza. Vers 18 heures, cette rangée a pris subitement feu. Celui-ci s'est propagé à une benne remplie de palettes et à six voitures stationnées à côté de l'atelier.

Une cinquantaine de sapeurs-pompiers (cinq engins de lutte contre le feu et la grande échelle), sous le commandement de Jean-Luc Champetier, commandant du centre de secours d'Aubenas, ont pu rapidement intervenir dans cette zone très fréquentée

de l'entrée est de la ville. Des dégâts ont été répertoriés aussi sur les stockages qui se trouvaient entre la haie d'arbres et l'atelier.

La concession étant en voie de fermeture, il n'y avait plus de clients à l'intérieur. Les mécaniciens ont été évacués par mesure de sécurité car de petites explosions se sont produites durant quelques minutes sur la zone de l'incendie. Aucun blessé ni aucune intoxication ne sont à signaler.

Par mesure de précaution, afin de faciliter l'intervention, le courant électrique a été coupé sur ce secteur de la zone commerciale pendant quelques minutes. Les sapeurs-pompiers ont continué à nettoyer les foyers résiduels jusqu'aux alentours de 20 heures où le feu était complètement circonscrit.



L'incendie s'est déclaré vers 18 heures sur une haie d'arbres à proximité de l'atelier de la concession Renault. Photo Le DL/Stéphane BLANC

DRÔME

# Un ambulancier valentinois va convoyer un véhicule avec du matériel en Ukraine

« Quand on est ambulancier, on est dans cette philosophie d'apporter du soin au quotidien, donc on s'est immédiatement sentis concernés. » Comme plusieurs autres de ses confrères partout en France, Christian Astier, le président des ambulances Jussieu Secours de Valence, va prendre part à un convoi pour conduire jusqu'en Ukraine l'une de ses ambulances, réformée, et du matériel médical. « Quand la guerre est arrivée, on a vu les dégâts occasionnés, le nombre énorme de blessés et les besoins importants en matériel médical, régulièrement détruit. L'Ukraine, ce n'est pas si loin, on peut y aller en une journée. On est plusieurs à avoir eu envie de faire quelque chose. » Dans un premier temps, via les ambassades, l'association a proposé de prendre en charge des blessés pour les évacuer. « On nous a dit que cela n'était pas utile, mais qu'ils manquaient cruellement d'ambulances, régu-



Le président de Jussieu secours à Valence va convoyer l'un des véhicules de la société vers l'Ukraine, où elle sera remise aux ambulanciers locaux. Photo Le DL/A. Mo.

lièrement visées par des tirs de roquette, et bien sûr de matériel médical. »

## « C'est dans notre ADN d'aider les gens »

C'est comme ça que plusieurs ambulanciers, dans toute la France, ont commencé à réunir des ambulances de réforme, pour les con-

voyer eux-mêmes direction l'Ukraine. « L'idée, en les apportant nous-mêmes, et non via un transporteur par exemple, c'est de montrer notre solidarité. C'est dans notre ADN d'aider les gens et on voulait transmettre notre soutien à ceux qui en bénéficient. »

Le premier convoi a pris la

route au mois de mars et, depuis, deux autres ont suivi. « Celui auquel je vais prendre part est le quatrième : je devais attendre de recevoir une nouvelle ambulance que j'avais commandée pour envoyer celle que je donne aux Ukrainiens... » Manque de chance, l'ambulance qu'il attendait a été touchée par la grêle et ne sera finalement pas livrée avant plusieurs semaines. « Mais je n'ai pas voulu remettre à plus tard l'envoi de l'ambulance : ils en ont vraiment besoin. »

## Un appel lancé à tous les ambulanciers : « Les besoins sont constants »

L'ambulance qu'il conduira en Ukraine a été entièrement révisée, préparée par le personnel et floquée aux couleurs du collectif Solidarité ambulancière France-Ukraine. « Je dois parcourir 2 800 kilomètres, en passant par la Roumanie. Nous ne connaissons pas encore la destination exacte, qui nous sera

donnée qu'un peu avant l'arrivée car ils craignent que le convoi fasse l'objet de tirs... » Jussieu secours a aussi préparé du matériel destiné aux ambulanciers ukrainiens : brancard, insufflateurs respiratoires, matériel de réanimation, kits brûlure, pansement, etc. « Dans un contexte social compliqué en France, notamment pour recruter, s'investir dans ce type d'action est important : cela peut donner envie à des jeunes de venir travailler dans ce domaine d'activité avec de fortes valeurs humaines. »

Avec les autres membres du collectif, Christian Astier lance désormais un appel à tous ses confrères : « Sur les dizaines d'ambulances envoyées, plusieurs sont malheureusement détruites et les besoins sont constants donc tous ceux qui sont en capacité peuvent apporter leur pierre à l'édifice... » Le prochain convoi devrait être envoyé en Ukraine en septembre.

Audrey MOREL